CONTES
MOGOLS
TOM. III.
CONTES
MOGOLS

LES SULTANES DE GUZARATE,

OU

LES SONGES DES HOMMES ÉVEILLÉS.

CONTES MOGOLS.

Par M. G****

TOME PREMIER.

A PARIS;
Chez CHARLES LE CLERC, Quay des Auguſtins, à la Toiſon d'Or.

MDCCXXXII.
Avec Approbation & Privilege du Roy.

TABLE.
XVII. SOIRE'E.
Suite de la même Hiſtoire. 343
XVIII. SOIRE'E.
Suite de la même Hiſtoire. 355

Fin de la Table du Tome premier.

LES

LES SULTANES DE GUZARATE, OU LES SONGES DES HOMMES EVEILLÉS.

CONTES MOGOLS.

OGUZ Roi de Guzarate (*a*), ayant établi dans ſes Etats la Religion du grand Prophete & fait abbattre tous les Temples des Idoles que ſes

(*a*) *Guzarate* Province aujourd'hui de l'Empire du grand Mogol dans la terre ferme de l'Inde, à l'Orient du Decan, & dont la Capitale eſt Cambaye, qui a un

plie d'une eau miraculeuſe qui me rendroit l'uſage de mes yeux, & que cette eau avoit été compoſée par un grand Philoſophe, appellé Bahalul, ami de notre grand Prophete : voilà bien des circonſtances, que j'ai retenuës, parce que, comme je te l'ai dit, cette femme m'eſt apparuë pluſieurs fois : mais j'ai regardé cela comme des folies, que les vapeurs de la nuit produiſent ; je n'en ai fait aucun cas, & quoiqu'il y ait plus d'un an que tout cela me ſoit arrivé, je n'ai pas daigné y faire la moindre attention ; cependant j'ai trouvé depuis ce temps pluſieurs occaſions favorables pour faire le voyage d'Ormuz.

XV. SOIRE'E.

Suite & concluſion de l'Hiſtoire de Canzadé, Princeſſe d'Ormuz.

JAmais ſurpriſe ne fut égale à la nôtre, & à celle d'Albaert. Ami, dit-il à l'aveugle, en l'embraſſant avec des tranſports de joye que l'on ne peut exprimer, je connois à preſent que rien n'eſt plus veritable que ton rêve. Je ſuis cet Albaert fils de Bahalul, l'un des plus ſçavans hommes de toute la Perſe : nos ſonges ont trop de conformité pour que je ne trouve pas dans cette armoire que tu m'indique ſi exactement, les tréſors que tu m'aſſûre y être, & je puis bien à mon tour te promettre de t'aider de l'eau merveilleuſe qui s'y

LES SULTANES DE GUZARATE, OU LES SONGES DES HOMMES ÉVEILLÉS.

CONTES MOGOLS.

Par M. G****

TOME SECOND.

A PARIS,
Chez CHARLES LE CLERC, Quay des Auguſtins, à la Toiſon d'Or.

M.DCC.XXXII.
Avec Approbation & Privilege du Roy.

TABLE.
XLII. SOIRE'E.
Suite des mêmes Avantures, 344
XLIII. SOIRE'E.
Suite des mêmes avantures, 352
XLIV. SOIRE'E.
Suite des mêmes Avantures, 361
XLV. SOIRE'E.
Suite des mêmes Avantures, 375
XLVI. SOIRE'E.
Suite des mêmes Avantures, 384
XLVII. SOIRE'E.
Suite des mêmes Avantures, 392
XLVIII. SOIRE'E.
Suite des mêmes Avantures, 400
XLIX. SOIRE'E.
Suite des mêmes Avantures, 408
L. SOIRE'E.
Suite des mêmes Avantures, 415

Fin de la Table du Tome second.

LES SULTANES DE GUZARATE, OU LES SONGES DES HOMMES EVEILLÉS.

CONTES MOGOLS.

XIX. SOIRE'E.

Suite de l'Hiſtoire d'Aboul-Aſſam, Aveugle de Chitor.

JE m'imaginois, continua l'aveugle, trouver dans cette fille, que le Sultan me donnoit pour femme, toute la repugnance qu'elle devoit avoir, pour un

plusieurs natures : s'il a la tête d'une Panthere, il en a toute la ferocité & la legereté, son corps couvert d'écailles les plus dures, qui lui forment sur le dos une espece de selle, lui donnent la ressemblance & la force du Rinocerot ; & ses aîles, & ses pieds armés de serres tranchantes, lui fourniſſent la hardiesse des Griffons ; c'est à cet étrange animal que vous devez presenter la bride d'or que voici. Si cette avanture est réservée à un autre qu'à vous, de quelqne bonne trempe que soit le sabre que je vous presente, Soham vous aura déchiré en mille piéces avant que vous lui ayiez fait la moindre blessûre : si au contraire vous êtes destiné à mettre à fin cette espece d'enchantement, vous trouverez ce Monstre aussi doux que le cheval le

mieux dressé, il se laissera brider, & monter sans difficulté, & selon toutes nos prédictions, vous serez vainqueur de Semandoun.

XXIX. SOIRE'E.

Conclusion de l'Histoire du Prince de Visapour.

PEndant que Schacaroun me parloit ainsi, il m'éxaminoit pour voir si je ne changerois pas de visage ; & voyant que malgré les perils qu'il venoit de m'annoncer, je demeurois ferme dans ma resolution : Seigneur, continua-t-il en me remettant la bride d'or entre les mains, si vous êtes assez heureux pour dompter Soham, songez que vous avez à combattre un Geant terrible, dont la monture ordinaire est le

J'obéis aux ordres de Margeon, d'autant plus volontiers que le ſpectacle d'Aboulaïna morte, & morte par rapport à moi, m'avoit touché à un point que j'avois toutes les peines du monde à ne pas faire éclater ma douleur. Je me retirai donc chez moi, & je m'y livrai à la plus profonde triſteſſe, bien perſuadé que je ne pouvois trop regretter une perſonne d'un ſi rare mérite, & qui perdoit la vie par un excès d'amour pour moi. Je donnois ſans ceſſe des larmes à ſa memoire; & quoique le tems efface les plus grandes douleurs, il y avoit plus de deux mois que j'avois perdu Aboulaïna & que je la pleurois encore, lorſqu'un ſoir que, renfermé dans ma chambre, je liſois l'Alcoran; un Eſclave noir, y entra bruſquement, & me perça le cœur par la nouvelle la plus cruelle & la moins attenduë : Seigneur, me dit-il, Margeon expire en ce moment, elle veut vous parler avant que de rendre les derniers ſoupirs; ſuivez-moi, il n'y a pas un moment à perdre.

Fin du Tome ſecond.

LES SULTANES DE GUZARATE,

OU

LES SONGES DES HOMMES ÉVEILLÉS

CONTES MOGOLS.

Par M. G****

TOME TROISIE'ME.

A PARIS,
Chez CHARLES LE CLERC, Quay des Auguſtins, à la Toiſon d'Or.

M. DCC. XXXII.
Avec Approbation & Privilege du Roy.

TABLE.

LXXVII. SOIRE'E.
Suite de la même Hiſtoire. 302
LXXVIII. SOIRE'E.
Suite de la même Hiſtoire. 310
LXXIX. SOIRE'E.
Suite de la même Hiſtoire, 318
LXXX SOIRE'E.
Fin de l'Hiſtoire d'Abderaïm racontée par lui-même, 328
Hiſt. de la Princeſſe Zarat-Alriadh, racontée par Abderaïm, 330
LXXXI. SOIRE'E.
Suite de la même Hiſtoire 336
LXXXII. SOIRE'E.
Suite de la même Hiſtoire, 347
LXXXIII. SOIRE'E.
Concluſion de l'Hiſtoire de la Princeſſe Zarat-Alriadh, racontée par Abderaïm, 352
LXXXIV. ET DERNIERE SOIRE'E.
Concluſion de l'Hiſtoire d'Oguz & des cinq Sultanes. 358

Fin de la Table.

LES SULTANES DE GUZARATE, OU LES SONGES DES HOMMES EVEILLÉS.

CONTES MOGOLS.

LI. SOIRE'E.

Suite des Avantures de Katifé & de Margeon.

JE jettai un cri perçant au diſcours de l'Eſclave, je devins enſuite plus pâle que la mort, & j'allois lui demander la cauſe d'une maladie ſi ſubite,

LIV. SOIRE'E.

Suite des Avantures de Katifé & de Margeon.

SUivant les ordres du Sultan, l'Iman vint me voir une heure après ; il perdit ſes peines auprès de moi, & ayant compris par l'obſtination de mon ſilence que la Religion n'avoit pas de part à la ſituation dans laquelle j'étois ; le Roi d'Aden à qui il en rendit compte, & qui avoit ſon projet fort à cœur, fit auſſi-tôt publier ſes intentions par toute la Ville, & les Crieurs annoncerent de ſa part que quiconque pourroit m'engager à parler, de quelque maniere que ce pût être, en recevroit pour récompenſe cent mille piéces d'or.

Une ſomme auſſi exhorbitante, & qui faiſoit bien connoître l'affection que ce Monarque avoit pour moi, mit tous les Charlatans en campagne : Il y en eut plus de trente qui promirent de me guérir radicalement, quoiqu'il n'y en eût aucun qui ne fût très perſuadé qu'il n'en viendroit pas à bout ; il faut pourtant avoüer qu'il s'en trouva un plus habile, & de meilleure foi que les autres, & qui ſe flatta de me faire parler en me diſant ſeulement un mot à l'oreille. Il eſt vrai qu'il employa un remede qui auroit dû réuſſir, ſi j'avois eu l'humeur interreſſée ; Seigneur, me dit-il, le Sultan promet cent mille piéces d'or pour votre guériſon, je vois bien qu'elle dépend de vous ſeul : partageons cette ſomme par la moitié, je vous en donne cinquante mille, en voilà

qu'à quatre mille, repondoient à quatre mille ſacs, dans chacun des quels on enferma une femme ou une fille qui devoit appartenir au ſoldat à qui écheroit le numero du ſac. Mon pere fut aſſez heureux pour avoir un billet, il alla prendre ſon ſac, le chargea ſur ſes épaules, & ſuivant la défenſe qui étoit faite de ne l'ouvrir qu'à une lieuë de la Ville, il en ſortit avec trois de ſes camarades qui avoient eu le même bonheur que lui; & ſe rendit en leur compagnie juſqu'au lieu marqué pour l'ouverture du ſac.

LXVII. SOIRE'E.

Hiſtoire de la Sultane Goulſaba.

L'Heure de ſe retirer étant arrivée, & les Sultannes ayant fait reconduire les danſeuſes & les Acteurs dans un Appartement, ſéparé de celui des Princes, avec ordre de leur laiſſer croire qu'ils étoient dans le Palais des Peris; Goulſaba fut ſur le point de déranger leurs projets, par la paſſion violente qu'elle avoit conçûë pour Maſſoud, & qui n'avoit fait qu'augmenter par le récit de ſes avantures. Elle ne vit pas plutôt les Princes & Princeſſes ſortir du Salon, que ne pouvant diſſimuler plus long-tems ſes ſentimens: Le tems approche, dit-elle aux

& à Cothrob dans toutes les occaſions, combien ils étoient reconnoiſſans de leurs bontés ; ayant fait connoître au dernier, que leur préſence pouvoit être néceſſaire dans leurs Etats.

Ce grand homme n'eut pas plutôt ordonné aux genies ſoumis à ſon pouvoir de ſe charger de leur conduite, qu'ils furent dans le moment tranſportés, Cothbedin & Canzadé à Viſapour ; Abderaïm & Zazat-Alriadh à Carizme ; Zem-Alzaman & Zendehroud à Kaſgar ; & Cazan-Can Acſou, Karabag, Albaert, Gulendam, & Aboul-Aſſam à Ormuz, & chacun d'eux avec leurs Epouſes, ainſi qu'Oguz avec les quatre Sultanes, paſſerent juſqu'à une extrême vieilleſſe, des jours heureux & dignes d'envie.

FIN.

APPROBATION.

J'AI lû par ordre de Monſeigneur le Garde des Sceaux un Manuſcrit intitulé *Contes Mogols*, *&c.* & j'ai cru qu'on les liroit avec autant de plaiſir que ceux que l'Auteur a déja donnés au Public. FAIT à Paris le 9 Novembre 1731.

DE BEAUCHAMPS.

PRIVILEGE DU ROY.

LOUIS, par la grace de Dieu, Roi de France & de Navarre : A nos amés & feaux Conſeillers les Gens tenans nos Cours de Parlement, Maîtres des Requêtes ordinaires de notre Hôtel, Grand Conſeil, Prevôt de Paris, Baillifs Seneſchaux, leurs Lieutenans Civils & autres nos Juſticiers qu'il appartiendra, SALUT. Notre bien amé PIERRE PRAULT, Libraire & Imprimeur à Paris, Nous ayant fait remontrer qu'il lui auroit été mis en main un Ouvrage qui a pour titre, *Les Sultanes de Guzarate, ou les Songes des Hommes éveillés, Contes Mogols, Tartares & Chinois, par le Sier G***. Hiſtoire de Celenie, par Me. Leveſque*, s'il Nous plaiſoit lui accorder nos Lettres de Privilege ſur ce neceſſaires, offrant pour cet effet de les faire imprimer en bon Papier & beaux caracteres, ſuivant la Feüille imprimée & attachée pour modele ſous le contre-ſcel des Preſentes. A CES CAUSES, voulant traiter favorablement ledit Expoſant, Nous lui avons permis, & permettons par ces Preſentes, de faire imprimer leſdits Livres ci-deſſus ſpecifiés, en un ou pluſieurs volumes, conjointement ou ſéparément, & autant de fois que bon lui ſemblera, ſur papier & caracteres conformes à ladite feüille imprimée & attachée ſous notredit contre-Scel, & de les vendre, faire vendre & débiter par tout notre Royaume pendant le tems de *ſix* années conſecutives, à compter du jour de la datte deſdites Preſentes ; Faiſons défenſes à toutes ſortes de Perſonnes de quelque qualité & condition qu'elles ſoient, d'en introduire d'Impreſſion étrangere dans aucun lieu de notre obéiſſance ; comme auſſi à tous Libraires, Imprimeurs & autres, d'imprimer, faire imprimer, vendre, faire vendre, débiter ni contrefaire leſdits Livres cy-deſſus expoſés, en tout ni en partie, ni d'en faire aucuns extraits ſous quelque pretexte que ce ſoit, d'augmentation,